



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fondations d'entreprise - nombre de créations en 2019

Question écrite n° 28519

Texte de la question

M. Romain Grau attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le nombre de créations de fondations d'entreprise en 2019. Les sociétés peuvent souhaiter aller au-delà du simple mécénat et créer elles-mêmes leur propre œuvre de bienfaisance. Le législateur leur offre pour ce faire un cadre juridique approprié, la fondation d'entreprise. Les fondations d'entreprise sont très actives et relativement nombreuses en Allemagne, aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Pour pouvoir utiliser le terme de fondation, en France, il convient d'obtenir une autorisation préfectorale, qui est publiée au *Journal officiel*. Il lui demande s'il peut lui indiquer le nombre de fondations d'entreprise qui ont ainsi été créées en France jusqu'au 31 décembre 2019.

Texte de la réponse

Aux termes de l'article 19 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, les sociétés civiles ou commerciales, les établissements publics à caractère industriel et commercial, les coopératives, les institutions de prévoyance ou les mutuelles peuvent créer, en vue de la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général, une personne morale, à but non lucratif, dénommée "fondation d'entreprise". Au cours de l'année 2019, quinze fondations d'entreprise ont été créées par autorisations préfectorales publiées au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Romain Grau](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28519

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2887

Réponse publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1204